

OBSERVATIONS N° 11

Mesdames, Messieurs.

Par la présente, nous prononçons notre complet désaccord quant à l'implantation de nouvelles éoliennes, notamment pour le projet de parc Ouest Château-Thierry.

Notre environnement est déjà pollué par les éoliennes en place et il n'est pas besoin d'en ajouter.

L'intérêt économique n'en est pas plus démontré.

Pour faire ce que de droit.

OBSERVATIONS N°12

Messieurs,

Veuillez trouver ci-jointe copie du courrier que j'ai adressé à Monsieur le Commissaire Enquêteur pour porter à sa connaissance mes observations sur le projet de nouveau parc éolien sur les communes de Lucy-le-Bocage et Marigny en Orxois, limitrophe et voisine de la commune de Belleau où je possède une propriété, où je réside secondairement depuis cinquante ans, où je me suis marié et où je suis conseiller municipal depuis vingt ans.

Veuillez croire en mes sentiments distingués.

+ ANNEXE 12

OBSERVATIONS N°13

Je souhaite m'opposer très fermement à l'établissement de ce projet éolien près de la commune de Marigny en Orxois où j'ai grandi, où vivent mes parents et ma famille. Je me vois mal me projeter dans cette commune si elle est ainsi défigurée par des dizaines d'éoliennes sur quelques kilomètres.

Je suis horrifié par ce projet !!!!!On peut comprendre la nécessité de développer l'éolien en France. Néanmoins l'éolien à vocation à être local puisque le transport de l'électricité implique des pertes en ligne colossales... Et je vois mal les retombées locales d'un parc éolien au milieu d'une campagne dont les besoins en électricité sont déjà largement couverts. En effet, les études dont j'ai eu connaissance mentionnent que le canton produit déjà 4 fois plus d'électricité qu'il n'en consomme !!!!

Nous avons déjà participé à l'effort éolien : le paysage de Marigny est déjà fortement impacté par les éoliennes construites il y a peu sur le plateau d'Hautevesnes.

Ce projet vise à répondre à la demande de Paris et de l'Ile-de-France. Il est complètement déconnecté des aspirations et des besoins de la population locale picarde. La région île-de-France a refusé l'établissement de nouvelles éoliennes...Je trouve ça injuste qu'un territoire comme Marigny, auquel je suis très attaché, soit traité comme une France périphérique.

J'espère que votre consultation saura avoir des impacts réels et prendre en compte le vœu des populations locales.

Bien cordialement,

OBSERVATIONS N°14

Bonjour,

Tout d'abord j'aimerais souligner que l'information aux riverains s'est limitée à une courte brochure, en partie publicitaire.

Je vais régulièrement séjourner à Marigny et j'aime beaucoup cette région touristique où on rencontre la France profonde, on y trouve calme et sérénité ; ce ne sera plus le cas si le projet se réalise ; Il est très souhaitable de préserver le cadre de vie des bourgs et villages et d'éviter la

covisibilité avec les édifices « repères » emblématiques tels les églises, châteaux et monument telle la très belle halle de Marigny qui n'est même pas citée dans l'étude .

Le programme concerne six éoliennes à Marigny et Lucy de 180 m de haut et 140 de large, d'une portée de visibilité diurne de 40 km. Il s'avère que cela s'inscrit dans un "contexte éolien" en pleine expansion et très rapide.

les paysages vont être définitivement défigurés , nuisance visuelle et esthétique mais aussi nuisance sonore qui vont effrayer les animaux et désagréable pour les promeneurs ;Je m'élève vigoureusement contre ce projet qui veut détruire un coin de France encore préservé comme le soulignait en 2004 un atlas des paysages du sud de l'Aisne qui vantait sa beauté .

De plus cette belle région de l'ORXOIS a aussi un patrimoine architectural remarquable avec le château de Marigny, la halle de Marigny et les églises déjà repérées par Moreau - Nelaton . A cet égard on ne peut que regretter que, dans l'étude d'impact ,les photos montage soient manipulés pour donner un angle de vue qui dissimulent en partie ou en totalité les éoliennes ; si je simule une vue d'une éolienne en étant très près d'un mur ou bosquet je ne verrai pas ou peu l'éolienne mais ces choix de photos montage sont peu représentatifs de la réalité. En fait , l'effet d'écrasement est patent : il est produit par la disproportion entre la hauteur des clochers et celle des éoliennes ou un ensemble urbain situé en contrebas. L'effet d'écrasement rejoint la notion de « non-concurrence », mais sur un axe vertical plutôt qu'horizontal.De plus je n'ai pas vu de coupes topographiques ,, outils indispensables pour mettre en relation les échelles du paysage avec celle des éoliennes : - comparaison de proportions (entre une vallée et une éolienne · - comparaison de points de vue (entre un monument et un groupe d'éoliennes .

je noterai aussi l'harmonie actuelle entre le bâti et l'environnement naturel appréciée avec lyrisme les écrivains (La Fontaine, Claudel) et les peintres(Corot, Lhermitte, Maurice Denis), Ce projet altère gravement la qualité de ce patrimoine exceptionnellement riche en monuments MH (églises, halles, châteaux...), et en monuments non classés (autres églises, lavoirs, fermes, témoignages de vie rurale) 1 , tout en impactant la demande de classement

UNESCO en cours d'instruction .

Enfin, ce qui me frappe c'est la démesure et l'incongruité de cet ensemble d'éoliennes au regard du territoire, de ses ressources et de ses projets

- le gigantisme des éoliennes proposées (180m de haut, 140 m de diamètre) ne connaît pas de précédent dans la région (les hauteurs des éoliennes existantes vont de 123 à 150m)[i], et rien n'est dit pour l'expliquer ou le justifier:

-le choix du très grand éolien pour chacune des six éoliennes) n'est pas justifié, ni argumenté, alors qu'il n'en existe aucune de cette taille dans les environs: l'un des effets est l'accroissement important de la portée visuelle qui atteint une distance de 40 km,

J'ai aussi noté que par rapport aux lieux et paysages à enjeux de protection", la "réponse aux sensibilités" est dans la catégorie 1 (=bonne); idem pour "rapports aux monuments historiques et au patrimoine local non protégé", est une contre-vérité, en contradiction avec l'exposé d'analyse du milieu paysager mais a pu peser dans le dossier d'évaluation, -qui d'ailleurs situe le projet dans le Soissonnais!

Je vous remercie d'avance de verser ma contribution à ce dossier d'instruction

OBSERVATIONS N°15

Cher Monsieur,

le fait que j ai réussi (j espere) à reproduire l adresse email et l'entête de ce message montre à lui seul l importance que je lui apporte

Tout en étant naturellement contre le réchauffement climatique, je suis fermement opposé à l installation d éoliennes en nombre qui constitue la pollution esthétique visuelle et sonore particulièrement agressive dans une région agricole particulièrement esthétique et proche de l Ile de France.

Outre les conséquences sur le psychisme des habitants (qui mériterait d'être étudiée plus en détail) il est grave sur le plan économique de compromettre gravement pour un intérêt limité actuel (sauf pour la société boralex) le développement économique et social ultérieur d'une région qui dépendra fortement de celui de l'agriculture biologique et du tourisme agri-rural

j'ai eu l'occasion de voir combien les champs éoliens ont dénaturés de vastes régions du Nordeste Brésilien

Si l'installation d'éoliens ne constitue pas un mépris grave pour l'écosystème du lieu, pourquoi ne pas les installer dans le jardin du château de Versailles ou au centre de la place de la Concorde jadis aménagée par le marquis de Marigny

Bien à Vous

OBSERVATIONS N°16

Objet : rejet de l'implantation d'un nouveau parc éolien

Monsieur le préfet,

Résidant à Marigny en Orxois, j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation d'un nouveau parc éolien, sur la commune de Marigny en Orxois dans le sud de l'Aisne.

Le projet est Société BORALEX OUEST CHATEATHIERRY

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

- Nuisances visuelles et sonores importantes
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Impact négatif sur l'attractivité touristique, limitrophe au Champagne
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés
- Nous avons déjà le passage du TGV Paris/EST, l'autoroute A4 et le couloir aérien de Roissy CDG, la commune paie déjà un lourd tribut en terme de nuisances visuelles et sonores.

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction d'un nouveau parc, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

OBSERVATIONS N°17

Objet : rejet de l'implantation d'un nouveau parc éolien

Monsieur le préfet,

Résidant à Marigny en Orxois, j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation d'un nouveau parc éolien, à Marigny en Orxois sous le nom de Boralex-ouest Château Thierry

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

- Nuisances visuelles et sonores importantes
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Impact négatif sur l'attractivité touristique
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés
- il y a déjà beaucoup de nuisance sur la commune (TGV, autoroute, couloir aérien)
- D'autre part je suis éleveur de volailles en agriculture biologique et en plein air à proximité immédiate du futur projet et je suis très inquiet quant aux effets des nuisances lumineuses et sonores que pourraient avoir ces éoliennes sur mes bêtes
- Enfin la terre agricole n'a pas vocation à changer de destination ni à être bétonnée.

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction d'un nouveau parc, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

OBSERVATIONS N°18

bonjour, je sais qu'il faut faire attention à notre planète mais je suis contre l'implantation d'éoliennes sur la commune d'Harcigny. J'y vis depuis 2008 et c'est un charmant petit village qui n'a pas besoin d'éoliennes qui vont enlaidir le paysage. On ne veut pas non plus de nuisances de la part des éoliennes. Je suis donc avec vous pour tout faire, pour interdire l'implantation des éoliennes.

Cordialement

OBSERVATIONS N°19

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe mon avis concernant l'enquête publique du projet éolien sur les communes de Lucy le Bocage et Marigny en Orxois.

Comptant sur le fait que cet avis sera pris en compte,

Recevez, mes sincères salutations,

+ ANNEXE 19

OBSERVATIONS N°20

Habitué depuis bientôt un demi siècle de Marigny en Orxois et sa région , je trouve extrêmement dommage que tout cet environnement conservé soit gâché par ce projet . Beaucoup d'autres secteurs ruraux ou maritimes ont déjà été défigurés....

Ce projet est regrettable et me paraît devoir être abandonné.

Avec mes sincères salutations

OBSERVATIONS N°21

Mesdames, Messieurs,

Originaire de Brumetz (02810) commune proche de Marigny-en-Orxois, je vous fais part de mon opposition au projet visé en l'objet.

En effet, notre région a été profondément meurtrie par la 1ère guerre mondiale et nombre de monuments et édifices ont été détruits lors des deux avancées allemandes de 1914 et 1918. Par chance, Marigny-en-Orxois a été miraculeusement épargnée. J'évoque ainsi la seule commune où on peut encore admirer une église, des halles et un château dignes du plus grand intérêt dans un cadre naturel à l'écart des nuisances du monde moderne.

Votre projet est de nature à remettre en cause cet ensemble harmonieux, chargé d'histoire.

Notre région a déjà subi de nombreuses agressions liées au modernisme avec ses éoliennes implantées notamment sur les communes de Hautevesnes, Chézy-en-Orxois, etc... ses plateformes de gaz éparpillées sur les communes de Coulombs-en-Valois, Brumetz etc... Il convient donc d'y mettre une limite.

A Brumetz, nos paysages sont massacrés par des champs d'éoliennes implantés sur les communes voisines. Nous en subissons les inconvénients sans même en avoir une quelconque retombée financière pour notre commune.

Par ailleurs, ce projet permettrait de produire une électricité excédant largement les besoins de la région sans lui apporter un quelconque intérêt économique local. J'ai ainsi le sentiment que nous sommes considérés comme une colonie parisienne sur laquelle fleurissent les projets que les franciliens n'accepteraient pas à leur porte.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'ensemble des raisons dans lesquelles mon opposition trouve sa source, d'autres vous les ont déjà manifestées mieux que je ne saurais le faire, mais j'espère que mon sentiment largement partagé dans la région sera entendu.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à mon message, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués,

OBSERVATIONS N°22

Bonjour,

Je souhaite m'opposer à l'établissement de ce projet éolien dans la commune de Marigny en Orxois car c'est complètement démesuré par rapport à la consommation requise par la région.

La région qui n'a pas particulièrement de vent se voit défigurée de ces éoliennes qui tournent rarement. La proximité de la région parisienne qui a un énorme besoin énergétique ajouté à la pauvreté de cette région agricole ne joue certainement pas en sa faveur... Mais c'est une très belle région et je suis extrêmement attristée de la voir ainsi défigurée par ces éoliennes.

Je suis fortement en faveur des énergies renouvelables mais ce que je vois est que les éoliennes ne sont pas implantées là où cela serait le plus logique: plus proche de sa consommation, plus réparties sur tout le territoire pour un effort national global et surtout dans des zones qui ont plus de vent.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de reconsidérer ce projet et de le soumettre à une autre région ayant un rapport consommation/production plus élevé que le canton de Château Thierry.

Je vous remercie,

OBSERVATIONS N°23

Comme notre président de région et tous les habitants de ce beau département, nous vous donnons un avis opposé au projet de 6 éoliennes d'une puissance nominale de 3,45 à 3,9 MW, d'une hauteur de 175 à 180 m, de 2 postes de livraisons et des ouvrages de transport d'électricité associés sur le territoire des communes de Lucy et Marigny.

Ces éoliennes seront visibles depuis le château, la halle de Marigny et les églises de Veully, Torcy, Bonnevaslyn, tous monuments historiques théoriquement protégés.

Nous ne pouvons pas comprendre que cette marche en avant de destruction de nos jolies régions se poursuivent alors que se développe localement la filière du bois qui permet grâce à de nouvelles installations de produire une énergie importante et produite en circuit court.

Nous vous demandons donc instamment de renoncer à ce projet afin de préserver notre belle campagne française en souhaitant que vous, qui allez décider, agissiez avec humanité et honnêteté comme si ce projet allait se réaliser au bout de votre jardin...

Cordialement

OBSERVATIONS N°24

Monsieur le commissaire enquêteur,
voici en courrier attaché mes observations.
Avec mon entière considération

+ ANNEXE 24

OBSERVATIONS N°25

Bonjour monsieur le préfet,

J'habite Lucy le Bocage depuis ma naissance et notre famille habite la même maison depuis 4 générations, mes 2 sœurs sont restés aussi dans notre village situé proche du monument américain de Belleau . Nous nous sommes toujours impliqués pour notre commune et sommes contre le projet éolien qui va dénaturer complètement le paysage... celui ci prévoit trois gigantesques éoliennes entre Lucy le Bocage et la voie du Châtel, cela n'a pas de sens d'abîmer l'environnement pour si peu de bénéfiques sauf pour les grands gagnants du projet à savoir le promoteur et le propriétaire. En effet, retracer l'historique du village, plusieurs remembrements ont considérablement modifié le paysage avec l'apparition de l'autoroute et plus tard de la lgv est. Enfin nous craignons au delà des nuisances sonores et visuelles, une perturbation pour les animaux, le signal ou encore l'effet stroboscopique pour des éoliennes situs à l'ouest du village où se couche le soleil sans compter un risque d'accident présent. (bris d'une pale éolienne à priez par exemple) Merci de tenir compte de mon désarroi . Malgré l'attachement à mon village et à notre maison si le projet se j'envisage de déménager

Bien cordialement

OBSERVATIONS N°26

Monsieur Le Juge Enquêteur,

Je vous écris en tant que citoyen utilisateur des équipements publics et privés de la commune de Marigny en Orxois pour manifester mon opposition au projet de parc éolien en cours d'instruction,pour les raisons suivantes :

Ce projet engendrerait des nuisances insupportables tant lors de la construction que pendant la période d'utilisation du parc éolien. Ces pollutions seraient d'ordre sonores,visuelles comme le prouvent toutes les études à ce sujet. De plus le périmètre englobe un nombre important de monuments historiques exceptionnels qui doivent rester dans le cadre existant jusqu'à nos jours. L'attrait de la commune de Marigny est son côté champêtre et campagnard ce qui ne va pas du tout avec ce projet éolien qui ne pourrait que dénaturer, voir de totalement défigurer le paysage et les monuments et l'urbanisation aux alentours.

Il est à craindre également des répercussions néfastes pour le règne animal à cause ,une nouvelle fois, du bruit, des vibrations, de l'action de l'hélice des éoliennes agissant comme un couperet sur le vol des oiseaux tant migrateurs que sédentaires.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus JE SUIS CONTRE Ce projet.

Il convient également de prendre en considération l'impact négatif sur l'environnement des infrastructures nécessaires à la construction, à l'acheminement de l'électricité ainsi que le non démantèlement ,maintenant autorisé ,des fondations et voies d'accès des parcs éoliens et des éoliennes après la période d'utilisation de ce parc.

Pour toutes ces raisons je suis contre le projet du parc éolien de château Thierry et marigny en orxois

Vous remerciant de prendre en considération ma très ferme opposition à ce projet,
Je vous d'agrée, Monsieur le Juge Enquêteur, mes sentiments les meilleurs.

OBSERVATIONS N°27

Monsieur l'Enquêteur,

Habitué de séjours dans la commune de Marigny en Orxois, j'apprends que vous êtes chargé d'une enquête publique concernant une augmentation significative du nombre d'Eoliennes dans un rayon de 10 km autour de cette commune charmante et pittoresque.

Quelques remarques plus générales :

A. Le parc déjà décidé dans le cercle rapproché du projet (p. 22 de l'étude d'impact) donne avec 42 éoliennes une puissance de l'ordre de 84 MW, ce qui rapporté à la densité moyenne d'habitants du canton de Château-Thierry donne 2 kW/habitant.

Au niveau national, la puissance nécessaire pour l'approvisionnement électrique de la France est de 80 655 MW (chiffre 2019 ; source www.edf.fr). Rapportée au nombre d'habitants, on obtient une puissance moyenne de 1,2 kW/hab, toutes sources de production électrique confondues.

Ainsi la puissance électrique des éoliennes locales déjà décidées excède de 74% la puissance moyenne française par habitant, alors même que cette région ne comportant pas d'industrie lourde consomme certainement moins d'électricité que la moyenne nationale. Le projet soumis à enquête amènerait même cet excédent à 120%, soit plus d'un facteur deux par rapport à la moyenne nationale. Il s'agit donc bien d'un projet de centrale éolienne pour l'alimentation de la région parisienne qui a refusé de voir s'implanter les éoliennes sur la région Ile de France.

B . Le sud de l'Aisne, dont il faut certainement assurer l'indépendance énergétique locale, bénéficie de peu d'atouts : le nucléaire y serait sans doute mal venu tant pour des raisons de politique nationale que d'acceptabilité locale, il n'y a pas de possibilité majeure de développer l'hydroélectricité, la région n'est pas particulièrement ensoleillée, il n'y a pas de ressources pétrolières, hormis quelques projets hasardeux d'exploitation de gaz de schiste dont l'acceptabilité locale est faible si l'on en juge par l'abondance des panneaux de protestation au bord des routes. Il reste l'éolien et le bois énergie.

En matière de ressource forestière le sud de l'Aisne fait figure d'exception régionale dans une région globalement peu boisée : le taux de boisement y est sensiblement voisin de la moyenne nationale mais avec une productivité presque deux fois plus forte. C'est une ressource locale majeure et, même si la région est déjà une des plus utilisatrice de bois énergie, cette filière peut encore être développée, et cet objectif figure dans les orientations politiques régionales et locales. Le bois énergie est un sous-produit important de la sylviculture ; il utilise les bois d'éclaircie et de houppier nécessaires à la production principale qui est celle du bois d'oeuvre. Il entre rarement dans la production d'électricité, mais dans la production directe de chaleur, se substituant ainsi à la consommation électrique pour les besoins de chauffage individuel, collectif ou industriel.

Pour toutes ces raisons je suis fermement opposé à ce projet qui pourrait remettre en cause mes séjours fréquents dans cette commune.

Avec mes plus cordiales salutations.

OBSERVATIONS N° 28

Bonjour,

Je n'ai malheureusement pas eu le temps de lire en détail les 3000 pages du dossier, cependant je suis formellement opposée à ce projet pour plusieurs raisons :

1) La production d'énergie annoncée pourrait servir à un "équivalent 23000 personnes/an, chauffage inclus" (brochure Boralex) : or il y a 191 habitants à Lucy-le-Bocage et 478 à Marigny-en-Orxois (données publiques du recensement de 2015), et aucune industrie. Cette production est clairement destinée à approvisionner les habitants de la région parisienne. Pourquoi ne met-on pas ces éoliennes près de leurs consommateurs ? L'électricité a vocation à être utilisée là où elle est produite, étant donné les importantes pertes en lignes liées à son transport (10% en moyenne : <https://www.connaissancedesenergies.org/electricite-a-combien-s-elevent-les-pertes-en-ligne-en-france-140520>). Serait-ce parce que ces consommateurs sont assez riches et nombreux pour ne pas se laisser acheter et accepter la dégradation extrême de leur milieu de vie pour quelques dizaines de milliers d'euros ? En effet, au regard de la somme importante touchée en contrepartie de l'acceptation du projet aux communes, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un phénomène de corruption. D'ailleurs, La Cour des Comptes a souligné cette dérive dans son rapport du 25 juillet 2013 – les maires se livrant, pour des raisons fiscales, à une sorte de course à l'éolien - et le service central de prévention de la corruption a alerté les pouvoirs publics en juillet 2014 sur la multiplication des « prises illégales d'intérêts » d'élus locaux impliqués dans le développement de la filière éolienne.

2) Le président de la Région Hauts de France s'est formellement opposé à l'implantation de ce parc éolien par une lettre du 13 janvier 2021 adressée à Barbara Pompili (cf L'union, 13 janvier 2021; le courrier picard, 4 février 2021. "Dans un courrier en date de ce mercredi 13 janvier, le président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, vient de prendre position contre l'implantation d'un parc éolien à Marigny-en-Orxois et Lucy-le-Bocage. Il prend prétexte que l'assemblée régionale avait voté, en 2018, en faveur d'un développement des autres formes d'énergies : solaire, hydrolienne, hydraulique, ou encore la méthanisation. Pour lui, les éoliennes nuisent aux paysages et entraînent de nombreuses nuisances pour les riverains". L'union, 13 janvier 2021

3) L'état a fait le choix de remplacer le nucléaire par les énergies dites « renouvelables », dont l'éolien, mais une électricité éolienne n'est pas moins absurde ni dangereuse, elle nous permettra simplement de consommer de manière encore plus décomplexée, et sans voir le coût réel sur les paysages, la faune et la flore que nous n'avons cessé de sacrifier à nos appétits et à notre goût si égoïste du confort, du facile et du superflu. **A-t-on un plan pour consommer moins ?**

4) Au niveau des impacts sur la faune et la flore, je m'interroge sur l'effet des vibrations ou des ondes émises par les éoliennes sur les populations d'insectes : a-t-il été étudié ? Vous n'êtes pas sans savoir que les populations d'insectes sont en plein effondrement :

o « Plus de 40 % des espèces d'insectes sont en déclin et un tiers sont menacées, selon les chercheurs. Leur taux de mortalité est huit fois plus rapide que celui des mammifères, oiseaux et reptiles. Au cours des trente dernières années, la masse totale des insectes existant dans le monde a diminué de 2,5 % chaque année » « A ce rythme, s'inquiètent les scientifiques, ils pourraient disparaître d'ici à un siècle. *« C'est très rapide. Dans dix ans, il y aura un quart d'insectes de moins, dans cinquante ans, plus que la moitié, et dans cent ans, il n'y en aura plus »* » « Les insectes sont « essentiels » au bon fonctionnement de tous les écosystèmes, expliquent les chercheurs. Ils pollinisent les plantes, recyclent les nutriments et servent de nourriture de base aux autres animaux. Leur disparition « aura des conséquences catastrophiques à la fois pour les écosystèmes de la planète et pour la survie de l'humanité », s'alarme Francisco Sanchez-Bayo. L'un des impacts majeurs concerne les nombreux oiseaux, reptiles, amphibiens et poissons qui se nourrissent d'insectes. *« Si cette source de nourriture leur est enlevée, tous ces animaux mourront de faim »*, a-t-il dit. » (https://www.lemonde.fr/planete/article/2019/02/11/le-declin-des-insectes-une-menace-grandissante-pour-les-ecosystemes-naturels_5422018_3244.html) .

o L'impact des ondes électromagnétiques sur les abeilles semble avéré « Une vingtaine de références enregistrent et démontrent les effets négatifs des ondes électromagnétiques sur les insectes. Le principe de précaution doit donc rester de mise. » (<https://www.rts.ch/dossiers/observatoire-de-la-5g/10332437-limpact-des-ondes-sur-le>

[comportement-des-insectes.html](#)) ou encore : <https://cmondes.com/recherche-scientifiques/impact-des-ondes-sur-les-abeilles/> .

o Sans insectes, nous ne pourrions certainement pas vivre bien longtemps. Les insectes sont la clef de voûte de tout l'équilibre du vivant. Qui consommera alors votre électricité produite pourtant si proprement ?

5) Par ailleurs, je m'interroge sur l'effet psychologique d'une telle défiguration du paysage diurne comme nocturne au nom de notre belle société de consommation. Personnellement je suis allée vivre à la campagne car j'ai besoin d'être entourée de calme, de nature et de beauté, c'est un besoin vital pour moi (comme pour d'autres personnes j'en suis sûre). La beauté ne souffre pas d'accroc. Une simple éolienne à l'horizon et tout devient laid. Quand je vois leurs clignotants rouges s'allumer la nuit comme des robots maléfiques, et leur silhouette menaçante me cerner au loin, c'est comme si tout devait être vendu, sali, pollué, dénaturé, comme s'il n'y avait plus d'espoir. Je suis une jeune femme de 31 ans (32 le jour de la fin de l'enquête publique, le jour de la journée des femmes). Savez-vous qu'un grand nombre de femmes de ma génération ne souhaitent pas avoir d'enfants, car elles considèrent notre espèce comme trop prédatrice, et ne veulent pas faire naître d'enfants dans un monde corrompu et foutu ? Un monde comme celui que vous nous fabriquez avec vos éoliennes et toutes les autres merveilleuses créations humaines propres à ces dernières décennies, que vous n'êtes pas sans connaître ? En 2020, seulement 25% des femmes interrogées par Arte lors d'une enquête portant sur 240 000 femmes disent que pour elles, avoir des enfants est une évidence. « Si 4% estiment impossible de faire des enfants au XXIe siècle, pour 70% des femmes, tous âges confondus, cela pose un cas de conscience » !

<https://www.marieclaire.fr/ginks-ne-pas-avoir-d-enfant,20258,432573.asp> ,

<https://www.letemps.ch/societe/femmes-ne-denfant-lecologie> ,

[https://fr.style.yahoo.com/ces-femmes-qui-ne-font-pas-denfants-par-conviction-ecologique-110924301.html?](https://fr.style.yahoo.com/ces-femmes-qui-ne-font-pas-denfants-par-conviction-ecologique-110924301.html?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cuZWNVc2lhLm9yZy8&guce_referrer_sig=AQAAEmTriKInmf_4hL4cHHTuIRsMfPJmTx6F-u0CIAC3y1Gt8T3dpmIwhh_u_KV3rsXP28ML-2srqQjPvx0JauouE2w9mal42VR7Q7o7tTkK18uPMHacDWmlpofYai0V25LaZkP1p-E72_kwFg3JWBaod0cB7tg2ht4sWhIDBQ5nidU)

[guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cuZWNVc2lhLm9yZy8&guce_referrer_sig=AQAAEmTriKInmf_4hL4cHHTuIRsMfPJmTx6F-u0CIAC3y1Gt8T3dpmIwhh_u_KV3rsXP28ML-2srqQjPvx0JauouE2w9mal42VR7Q7o7tTkK18uPMHacDWmlpofYai0V25LaZkP1p-E72_kwFg3JWBaod0cB7tg2ht4sWhIDBQ5nidU](https://www.marieclaire.fr/ginks-ne-pas-avoir-d-enfant,20258,432573.asp)

Vous avez des filles ? Vous avez des petits enfants ? Vous voulez leur laisser quoi comme planète ? Un désert clignotant piqueté d'éoliennes à moitié cassées ? A une époque, l'humanité s'enorgueillissait de bâtir des cathédrales, est-ce qu'on ne sait plus faire mieux et plus élevé que des éoliennes ou des centrales électriques ? A l'heure du désastre écologique, on devrait mettre chacun toutes nos forces et tout notre argent à redresser la barre, et pas à continuer de creuser des trous dans le bateau en faisant comme si on n'allait pas couler ! Chacun de nous est responsable des décisions auxquelles il participe et des projets qu'il sert.

Voilà j'aurais bien d'autres objections mais je n'ai plus le courage d'aller plus loin. Faites appel à votre intelligence, votre morale et votre fierté d'être Humains au sens noble du terme. C'est-à-dire des êtres responsables, qui savent prendre soin des autres, de ce qui est fragile et de leur lieu de vie, et surtout réfléchir aux conséquences de leurs actions à long terme.

[https://artsdot.com/ADC/Art-ImgScreen-3.nsf/O/A-9H5R82/\\$FILE/Rene-magritte-the-empire-of-light.Jpg](https://artsdot.com/ADC/Art-ImgScreen-3.nsf/O/A-9H5R82/$FILE/Rene-magritte-the-empire-of-light.Jpg)

Bien cordialement,

OBSERVATIONS N° 29

Madame Monsieur,

Dans le cadre de la consultation publique concernant le projet d'implantation de 6 éoliennes à Marigny en Orxois et Lucy , je vous informe que je suis contre cette implantation dans ce cadre/paysage historique et magnifique qu'il faut absolument protéger au maximum.

OBSERVATIONS N° 30

Bonjour,

Je suis contre l'implantation d'éoliennes dans le secteur ouest de Château Thierry et plus particulièrement sur la commune de Marigny en Orxois / Lucy le bocage.

En effet, notre région est déjà submergée d'éoliennes qui polluent notre paysage.

Je ne suis pas contre l'éolien mais ne pourrait on pas répartir un peu mieux les parcs éoliens ?

Quand je rentre de la Voie du Chatel à Marigny en Orxois (soit 1km de distance seulement, même commune) ou de Villers le vaste à Marigny (également même commune), j'observe une trentaine de flashes ! Nous sommes déjà saturés par les éoliennes, pourquoi en ajouter ?

J'ai décidé de vivre à la campagne pour le paysage, sa tranquillité sonore et visuelle. Cela a bien changé ; la nuit on est obligé de fermer ses volets pour ne pas être dérangé par ces flashes rouges.

Nous subissons le passage rapproché du TGV, de l'autoroute et du couloir aérien et récemment des éoliennes !! Tout ceci contribue fortement à la dépréciation de notre région.

De plus, j'ai bien remarquer que ces éoliennes ne fonctionnent pas la plupart du temps, il me semble qu'elles ne sont pas réellement adaptées à notre région peu venteuse.

Cordialement.

OBSERVATIONS N° 31

Bonjour,

Je vous faire part dans le document ci-joint de mes objections au projet de BORALEX d'implantation de 6 éoliennes sur les communes de Marigny-en-Orxois et Lucy-le-Bocage.

Merci de m'indiquer la bonne réception de ces éléments.

Bien cordialement,

+ ANNEXE 31

OBSERVATIONS N° 32

Monsieur le commissaire enquêteur,
voici en courrier attaché mes observations.

Avec mon entière considération

+ ANNEXE 32

OBSERVATIONS N°33

Bonjour,

Par la présente, je tenais à vous faire part de mon opposition au projet de nouveau parc éolien Lucy-Marigny.

Cette région est déjà bien chargée en éoliennes et il existe d'autres énergies propres.

Sans contester l'intérêt du développement d'alternatives aux énergies fossiles, n'y a-t-il pas aussi d'autres sites non équipés encore identifiés?

J'espère que vous tiendrez compte de ce point de vue largement partagé sur le site de Marigny et alentours.

Cordialement

OBSERVATIONS N°34

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint un courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur relatif au projet d'éoliennes en objet.

Veulliez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon plus profond respect,

+ ANNEXE 34

OBSERVATIONS N°35

Bonjour,

Je vous renvoie le message ci-dessous car je m'aperçois que j'ai oublié de préciser ma signature. Je participe à cette enquête car je suis très attachée à Marigny-en-Orxois, y ayant passé une partie de mon enfance. Mes parents y habitent toujours actuellement, dans notre maison familiale, ainsi que d'autres membres de ma famille. Je suis donc amenée à y revenir régulièrement et me sens personnellement impactée par ce projet.

Je me rends compte d'ailleurs que j'ai oublié une objection pourtant de taille que je porte en tant qu'Ingénieure agronome spécialisée en agriculture périurbaine et en développement et structuration de filières agricoles innovantes :

6) L'impact fortement négatif de ce projet sur toute velléité de développement économique pour cette région aux portes de Paris. Le potentiel de développement de cette région est pourtant non négligeable. Les aspirations de citoyens de plus en plus nombreux les portent à aller vivre à la campagne (d'après l'ifop, 57% des urbains souhaitent quitter la ville pour vivre plus proche de la nature: <https://www.ifop.com/publication/le-retour-a-la-campagne/>). Ces citoyens arrivent avec leur jeunesse (Les jeunes sont plus désireux de quitter la ville pour vivre plus proche de la nature (65% des moins de 35 ans)), leurs compétences et leurs envies, et peuvent être à même de dynamiser le territoire, d'y créer des activités économiques générant des retombées positives pour tout le territoire. S'ils quittent la ville pour un cadre de vie plus sain et un horizon plus ouvert, j'imagine qu'ils fuiront une région couverte d'éoliennes.

Cordialement,

OBSERVATIONS N°36

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci après en document attaché mes observations sur ce projet .

Vous en souhaitant bonne réception.

Bien respectueusement.

+ ANNEXE 36

OBSERVATIONS N° 37

Bonjour,

Je vous écris pour manifester mon opposition au projet de parc éolien proposé par la société BORALEX sur les communes de Marigny-en-Orxois et Lucy-le-Bocage.

Tout d'abord, j'aimerais signaler que j'ai habité Marigny entre 2019 et 2020 et que malgré cela je n'ai reçu aucune brochure au sujet de ce projet. De même que je n'ai jamais remarqué d'affiches ou vu de tracts, par exemple lors du marché de Marigny, qui est pourtant le temps social fort de ce village que je connais depuis ma naissance puisqu'une partie de ma famille y vit et que mes parents y sont installés à plein temps depuis leur retraite. Force m'est de constater que s'il y a eu une volonté d'informer les habitants, elle n'était pas très forte puisque je n'ai eu vent de ce projet qu'il y

a quelques jours par mes parents qui habitent Marigny (mon père est pourtant très impliqué dans la région, auprès de la mairie, et des forêts...), soit une semaine avant la date limite pour répondre à l'enquête d'utilité publique.

Je connais cette campagne depuis l'enfance, car j'y passais tous mes weekends et vacances et je m'y suis installée en 2019 avec mon compagnon : j'étais déjà assez choquée de voir combien les éoliennes s'étaient multipliées sur le territoire, alors même que les villages ne sont pas très peuplés, qu'il n'y a pas de grande ville avant Paris et que l'on sait que l'électricité se transporte mal. Pourquoi tant d'éoliennes pour une campagne qui n'est pourtant pas si dense ? Vers Hautevesnes en particulier, où l'agriculture extensive a déjà défiguré le paysage, les plaines labourées à perte de vue, sans un arbre ou un buisson pour accrocher le regard, pour rendre l'humain moins hors de proportion face à ces étendues de monocultures monumentales, il fallait désormais ajouter des éoliennes terrassantes qui achevaient de nous écraser... écrasement horizontal dans un sens, vertical dans l'autre : qui voudrait se promener dans un tel paysage ?

Et ceci est pourtant essentiel dans cette campagne où la promenade est l'activité de loisir la plus accessible et la plus répandue (avec la chasse et le tir à l'arc)...

Je n'expliquerais pas mieux que mes parents vous l'ont fait dans leurs messages respectifs, la démesure du projet proposé par Boralex : mon père (Hervé Le Men) qui est ingénieur des ponts, eaux et forêts et président du syndicat des forestiers privés de l'Aisne vous a exposé deux arguments irréfutables : le fait que les éoliennes déjà décidées excèdent très largement les besoins électriques locaux d'une part et d'autre part l'atteinte au développement de la filière locale bois énergie (l'excédent de production locale d'électricité d'origine éolienne entre ainsi directement en concurrence avec la demande locale de bois énergie). Ma mère (Ségolène Le Men) qui est professeure d'histoire de l'art, a parfaitement analysé l'incongruité esthétique d'éoliennes si gigantesques dans ce paysage fortement patrimonialisé, et a détaillé cela dans son message.

Inutile de reprendre donc leurs arguments avec lesquels je suis parfaitement d'accord, et qu'ils savent mieux développer que moi, car ils appartiennent à leurs champs d'expertise respectifs, comme leurs professions l'attestent.

Mais j'aimerais compléter avec mon expérience personnelle : j'ai emménagé avec mon compagnon à Marigny en 2019. Nous habitons auparavant Paris (il est architecte et designer, je suis auteure et illustratrice), nous faisons donc partie de ce mouvement « neorural » qui ne va cesser de s'amplifier, en particulier depuis l'expérience du covid, le télétravail se généralisant, les villes étant devenues de plus en plus invivables. Nous avons trente ans, nous sommes donc de cette génération qui a grandi avec la menace du réchauffement climatique, qui est sensibilisée à l'écologie, au local, et qui après avoir vu les générations précédentes détruire la planète pense à un retour à la terre un peu différent. Et ce retour à la terre, personne n'a envie de le faire dans un paysage défiguré par le remembrement et les champs d'éoliennes ! En fin de compte, et à regret, car c'est la terre de mes ancêtres et qu'une partie de ma famille y habite, nous avons quitté Marigny pour nous installer dans le Finistère et nous sommes exactement la preuve du fossé qui se creuse entre les campagnes du littoral (plus attractives et dynamiques, où les populations, plus riches, ont le pouvoir d'empêcher des projets démesurés comme celui de BORALEX) et celles du nord-est de la France. Ce que je veux dire c'est que si nous sommes le symptôme de ce fossé, les projets comme ceux de Boralex en sont la cause. Lorsque nous habitons Marigny l'année dernière, j'ai lu l'excellent essai de Benoit Cocquart, *Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin* (éditions La Découverte) et bien que cette enquête sociologique de terrain se situe dans la région du Grand Est, j'y ai trouvé beaucoup de similitudes avec celle de Marigny. C'est aussi un essai qui analysait le début du mouvement des gilets jaunes (qui sont nombreux à Marigny), né dans cette région de la sensation d'être les oubliés, ceux qui ne sont jamais écoutés. Quand ma mère a informé un habitant de la région de cette enquête d'opinion, il lui a répondu « ça ne sert à rien d'y participer, ils ne nous écoutent jamais »... Et c'est vrai qu'on dirait que tout est fait pour ne pas faciliter l'implication de la population dans ce projet : une présentation immense et incompréhensible, une information mal partagée, même l'adresse mail pour envoyer son avis est caricaturalement compliquée ! La

prochaine fois, autant mettre un code wifi, car ceux-ci étant impossibles à reproduire sans erreurs, ce serait vraiment certain qu'aucun avis des habitants n'aura été reçu...

En conclusion, même si je n'habite plus Marigny en ce moment (quoique j'y passe encore beaucoup de temps, car mes parents y vivent), je suis contre l'idée qu'on sacrifie une partie du pays pour une autre que les quelques habitants de Marigny et Lucy aient leur environnement sacrifié pour profiter aux régions voisines et contre l'idée que « ceux qui restent » finissent en fin de compte par être seulement ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour partir... Ce projet de Boralex m'évoque une France complètement dystopique, avec d'un côté le nord-est où il y aurait des usines désertées, des champs d'éoliennes monumentales et écrasantes, des champs labourés de betterave et de colza à perte de vue, enfin bref une campagne où on aurait l'impression de faire pousser des champs de bataille, et de l'autre côté les villes où on pourrait se féliciter d'utiliser une belle énergie verte, une énergie éolienne qui serait « propre », qui n'aurait rien détruit...

Bien cordialement,

OBSERVATIONS N° 38

Bonjour Monsieur,
Veuillez prendre connaissance du courrier ci-joint
Cordialement,

+ ANNEXE 38

OBSERVATIONS N° 39

Bonjour Monsieur,
Veuillez prendre connaissance du courrier ci-joint
Cordialement,

+ ANNEXE 39

OBSERVATIONS N° 40

Bonsoir,

Je me permets de m'adresser à vous concernant l'enquête publique en lien avec le projet éolien
BORALEX OUEST CHATEAU-THIERRY.
Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte mes différentes objections en opposition avec ce projet.

○ **Affichage de l'Avis de l'enquête public**

Affichage très succinct, format A3 sur demi palette, au bord de route, en pleine situation sanitaire préoccupante, et en période de couvre-feu de 18h00 à 6h00. Aucune information complémentaire au sein de la commune, aucune utilisation d'autres moyens d'informations (presse publique, réseaux sociaux, affichage communal...) Aucuns moyens additionnels mis en œuvre, en raison de la situation particulière exceptionnelle. Je déplore donc un manque de communication évident, visant à faciliter le projet.

○ **Photomontages minimisant l'impact visuel**

L'ensemble des photomontages proposés dans le projet minimisent volontairement l'impact visuel des aérogénérateurs dans le paysage, parfois délibérément cachés et certains angles de vues ne sont pas pris en compte intentionnellement. Je déplore une non-objectivité de la part de BORALEX sur l'étude.

○ **Les avis politiques**

Ce projet viens en contradiction totale avec certains avis politiques appelant à limiter l'implantation d'aérogénérateurs dans la région des Hauts de France, déjà très impactée par d'autres projets ;

Xavier BERTRAND **Courrier Picard**, mis en ligne le 10.03.2019
Xavier BERTRAND **l'Union LAON**, mis en ligne le 05.10.2020
Xavier BERTRAND **l'Union Château-Thierry**, mis en ligne le 13.01.2021

○ **L'impact visuel et sonore et physiologique**

De nombreuses études démontrent les nuisances subies par les personnes habitant proche des éoliennes, bruits suivant le sens du vent.... Certaines de ces études évoquent même des retentissements sur la santé pouvant avoir des conséquences très graves. J'emets des craintes et des incertitudes sur l'impact que pourrait avoir ces éolienne sur ma santé physique et mentale.

○ **L'impact Foncier/immobilier**

Il est démontré que la proximité d'aérogénérateurs et les nuisances occasionnées ont un impact conséquents sur la valeur immobilière des biens, je souhaite donc faire estimer ma maison, afin de pouvoir faire valoir le préjudice subi en cas d'implantation d'éoliennes dans le rayon de mon habitation.

Je tiens à préciser que je ne suis pas contre les énergies alternatives, dès lors qu'elles ne nuisent pas à la santé et n'entrave pas le quotidien des personnes.

Je vous souhiate bonne réception de cecontenu et je reste à disposiiton en cas de besoins complémentaires sur le sujet.

Cordialement

OBSERVATIONS N° 41

Bonsoir,

Je me permets de vous adresser en pièce-jointe le document correspondant à l'enquête publique en lien avec le projet BORALEX OUEST CHATEAU-THIERRY.

L'ensembledes points qui y sont listés, me place en totale opposition avec le projet éolien en étude. Je précise que je ne suis pas catégoriquement opposé à l'étude des énergies alternatives cependant elles ne doivent pas nuire ni aux habitants des communes ni présenter un risque quelquonque pour la santé et/ou pour l'environnement.

Il apparaît que les zones rurales deviennent les cibles privilégiées des promoteurs éoliens, quand les budgets des plus petites communes sont de plus en plus serrés, les arguments financiers savent convaincre à coup sûr...

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je reste à disposiiton en cas de besoins complémentaires sur le sujet.

Cordialement

+ ANNEXE 41

OBSERVATIONS N°42

Monsieur,

N'ayant eu vent que tardivement du projet boralex sur les communes de Lucy-le-bocage et de Marigny-en-Orxois, je n'ai pas eu le temps de lire dans leur integralite tous les documents proposes sur le site de la prefecture de l'aisne. Trop d'information tue l'information, je regrette que les seules informations mises`a la disposition du public consistent pour l'essentiel en la masse d'informations proposees et interpretees de facon biaisee par Boralex. Dans un de ces longs pdfs, on trouvd des descriptions tres justes des caracteristiques de ces deux petites communes rurales. Il est en particulier fait mention du lourd tribu que cette campagne a deja paye en terme d'infrastructure d'interet plkcus ou moins general,mais ayant un caractere nuisible pour les riverains : TGV, autoroute, nombreux parcs eoliens qui s'ils se trouvent parfois a plus d'une commune de distance, constituent une gene et une source de pollution lumineuse. Mais au lieu d'en conclure que ce

territoire et ses habitants ont déjà assez donné, l'entreprise conclut qu'une nuisance de plus ne fera pas tellement de différence pour les riverains. Elle va même jusqu'à avancer des études évaluant la satisfaction des riverains d'éoliennes pour se justifier, mais les résultats de celle-ci sont loin de correspondre à ce que ressentent les riverains d'éolienne dans l'Orxois/l'Omois. Boralex se glorifie aussi d'avoir sauvé des petits busards, sans évoquer les problèmes que créent/créeront certainement les éoliennes pour les oiseaux migrateurs dont on voit passer des vols différentes périodes de l'année.

Enfin, Boralex ignore complètement l'impact sur le tourisme en considérant que comme celui-ci n'est pas déjà très développé, il n'a aucune chance de l'être jamais, alors que le tourisme vert non loin de Paris pourrait bien se développer suite à la Covid.

Bref, vous l'aurez compris, je suis véhémentement contre ce projet éolien à Marigny-Lucy, et je demande la prolongation de l'enquête d'utilité même pas publiquement en raison d'un manque d'information des habitants (certains n'étaient même pas au courant de ce projet et encore moins de l'enquête en cours). De plus, je déplore l'absence d'informations n'émanant d'une structure partielle ((tous les documents et informations viennent de Boralex), l'absence d'une présentation impartiale et synthétique manquent vraiment pour une information réelle des citoyens concernés. Une dernière chose, avez-vous remarqué en vous promenant à Marigny et/ou Lucy le nombre d'éoliennes déjà présentes, elles couvrent amplement la consommation locale et plus encore, si l'Île-de-France a besoin de plus d'électricité, elle n'a qu'à planter plus d'éoliennes chez elle, mais non elle a dans son plan régional rejeté cette option et suggère à la place un département sur lequel elle n'avait pas autorité : l'Aisne...

Veuillez accepter madame, monsieur, l'expression de mon plus grand respect.

OBSERVATIONS N° 43

Mesdames, Messieurs

Je voulais vous faire part de ma non approbation du projet d'éoliennes sur le secteur de Marigny en Orxois

En effet notre maison est située dans ce secteur et nous sommes déjà impactés par deux antennes relais à 300m à droite et à gauche de notre maison ce qui retentit sur notre santé: je souffre de vertiges

En tant que professionnelle de santé je suis opposée à ce projet qui aurait de multiples retentissements sur la vie de nos concitoyens:

Une nuisance sonore qui existe déjà à cause de l'autoroute (à 300m) et qui serait amplifiée par ces machines

Une nuisance par les ondes électromagnétiques qui amplifieraient celles déjà existantes des antennes relais

De plus la proximité de la route départementale représente un danger non négligeable

Je vous remercie de prendre en compte ces éléments et de bien vouloir me tenir au courant de l'évolution de ce dossier

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs en ma considération distinguée

OBSERVATIONS N° 44

Bonjour,

Je vous écris au sujet du projet d'éoliennes de la société Boralex à Marigny en Orxois et alentour.

Je suis contre la réalisation de ce projet, pour les mêmes raisons que celles évoquées par ma compagne Claire Le Men, je vous envoie donc le message à nouveau en mon nom avec une correction : dans la phrase où elle fait référence à l'agriculture « *extensive* », c'est une erreur, elle voulait dire agriculture « *intensive* » bien sûr...

Comme elle l'explique, nous avons donc habité un an à Marigny entrée 2019 et 2020, nous y retournons régulièrement et nous n'avons jamais entendu parler de ce projet.

Tout d'abord, j'aimerais signaler que j'ai habité Marigny entre 2019 et 2020 et que malgré cela je n'ai reçu aucune brochure au sujet de ce projet. De même que je n'ai jamais remarqué d'affiches ou vu de tracts, par exemple lors du marché de Marigny, qui est pourtant le temps social fort de ce village que je connais depuis ma naissance puisqu'une partie de ma famille y vit et que mes parents y sont installés à plein temps depuis leur retraite. Force m'est de constater que s'il y a eu une volonté d'informer les habitants, elle n'était pas très forte puisque je n'ai eu vent de ce projet qu'il y a quelques jours par mes parents qui habitent Marigny (mon père est pourtant très impliqué dans la région, auprès de la mairie, et des forêts...), soit une semaine avant la date limite pour répondre à l'enquête d'utilité publique.

Je connais cette campagne depuis l'enfance, car j'y passais tous mes weekends et vacances et je m'y suis installée en 2019 avec mon compagnon : j'étais déjà assez choquée de voir combien les éoliennes s'étaient multipliées sur le territoire, alors même que les villages ne sont pas très peuplés, qu'il n'y a pas de grande ville avant Paris et que l'on sait que l'électricité se transporte mal. Pourquoi tant d'éoliennes pour une campagne qui n'est pourtant pas si dense ? Vers Hautevesnes en particulier, où l'agriculture extensive a déjà défiguré le paysage, les plaines labourées à perte de vue, sans un arbre ou un buisson pour accrocher le regard, pour rendre l'humain moins hors de proportion face à ces étendues de monocultures monumentales, il fallait désormais ajouter des éoliennes terrassantes qui achevaient de nous écraser... écrasement horizontal dans un sens, vertical dans l'autre : qui voudrait se promener dans un tel paysage ?

Et ceci est pourtant essentiel dans cette campagne où la promenade est l'activité de loisir la plus accessible et la plus répandue (avec la chasse et le tir à l'arc)...

Je n'expliquerais pas mieux que mes parents vous l'ont fait dans leurs messages respectifs, la démesure du projet proposé par Boralex : mon père (Hervé Le Men) qui est ingénieur des ponts, eaux et forêts et président du syndicat des forestiers privés de l'Aisne vous a exposé deux arguments irréfutables : le fait que les éoliennes déjà décidées excèdent très largement les besoins électriques locaux d'une part et d'autre part l'atteinte au développement de la filière locale bois énergie (l'excédent de production locale d'électricité d'origine éolienne entre ainsi directement en concurrence avec la demande locale de bois énergie). Ma mère (Ségoène Le Men) qui est professeure d'histoire de l'art, a parfaitement analysé l'incongruité esthétique d'éoliennes si gigantesques dans ce paysage fortement patrimonialisé, et a détaillé cela dans son message.

Inutile de reprendre donc leurs arguments avec lesquels je suis parfaitement d'accord, et qu'ils savent mieux développer que moi, car ils appartiennent à leurs champs d'expertise respectifs, comme leurs professions l'attestent.

Mais j'aimerais compléter avec mon expérience personnelle : j'ai emménagé avec mon compagnon à Marigny en 2019. Nous habitions auparavant Paris (il est architecte et designer, je suis auteure et illustratrice), nous faisons donc partie de ce mouvement « neorural » qui ne va cesser de s'amplifier, en particulier depuis l'expérience du covid, le télétravail se généralisant, les villes étant devenues de plus en plus invivables. Nous avons trente ans, nous sommes donc de cette génération qui a grandi avec la menace du réchauffement climatique, qui est sensibilisée à l'écologie, au local, et qui après avoir vu les générations précédentes détruire la planète pense à un retour à la terre un peu différent. Et ce retour à la terre, personne n'a envie de le faire dans un paysage défiguré par le remembrement et les champs d'éoliennes ! En fin de compte, et à regret, car c'est la terre de mes ancêtres et qu'une partie de ma famille y habite, nous avons quitté Marigny pour nous installer dans le Finistère et nous sommes exactement la preuve du fossé qui se creuse entre les campagnes du littoral (plus attractives et dynamiques, où les populations, plus riches, ont le pouvoir d'empêcher des projets démesurés comme celui de BORALEX) et celles du nord-est de la France. Ce que je veux dire c'est que si nous sommes le symptôme de ce fossé, les projets comme ceux de Boralex en sont la cause. Lorsque nous habitions Marigny l'année dernière, j'ai lu l'excellent essai de Benoit Cocquart, Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin (éditions La Découverte) et bien que cette enquête sociologique de terrain se situe dans la région du Grand Est, j'y ai trouvé

beaucoup de similitudes avec celle de Marigny. C'est aussi un essai qui analysait le début du mouvement des gilets jaunes (qui sont nombreux à Marigny), né dans cette région de la sensation d'être les oubliés, ceux qui ne sont jamais écoutés. Quand ma mère a informé un habitant de la région de cette enquête d'opinion, il lui a répondu « ça ne sert à rien d'y participer, ils ne nous écoutent jamais »... Et c'est vrai qu'on dirait que tout est fait pour ne pas faciliter l'implication de la population dans ce projet : une présentation immense et incompréhensible, une information mal partagée, même l'adresse mail pour envoyer son avis est caricaturalement compliquée ! La prochaine fois, autant mettre un code wifi, car ceux-ci étant impossibles à reproduire sans erreurs, ce serait vraiment certain qu'aucun avis des habitants n'aura été reçu...

En conclusion, même si je n'habite plus Marigny en ce moment (quoique j'y passe encore beaucoup de temps, car mes parents y vivent), je suis contre l'idée qu'on sacrifie une partie du pays pour une autre que les quelques habitants de Marigny et Lucy aient leur environnement sacrifié pour profiter aux régions voisines et contre l'idée que « ceux qui restent » finissent en fin de compte par être seulement ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour partir... Ce projet de Boralex m'évoque une France complètement dystopique, avec d'un côté le nord-est où il y aurait des usines désertées, des champs d'éoliennes monumentales et écrasantes, des champs labourés de betterave et de colza à perte de vue, enfin bref une campagne où on aurait l'impression de faire pousser des champs de bataille, et de l'autre côté les villes où on pourrait se féliciter d'utiliser une belle énergie verte, une énergie éolienne qui serait « propre », qui n'aurait rien détruit...

Bien cordialement,

OBSERVATIONS N° 45

A l'attention de Monsieur Dominique RIBOULOT

Je vous adresse ce courriel afin de vous dire que je suis favorable à ce projet d'éoliennes du fait que cette énergie est propre et renouvelable, que de ce fait des financements seront distribués aux communes de Marigny et de Lucy afin de mener à bien de nouveaux projets, que ces 6 éoliennes se verront peu du fait des emplacements dans ce paysage vallonné avec forêts et haies.

Sincères salutations,

OBSERVATIONS N° 46

Ref : Programme concernant l'implantation de six éoliennes à Marigny et Lucy.

Bonjour,

Veuillez svp trouver en PJ notre avis défavorable au programme en référence.

+ ANNEXE 46

OBSERVATIONS N° 47

Veuillez trouver mes objections au projet éolien BORALEX.

Bonne réception.

Bien cordialement.

+ ANNEXE 47

OBSERVATIONS N° 48

Bonjour,

Voici mes observations sur le projet éolien Ouest Château Thierry en format PDF optimisé pour la mise en ligne.

Est-il possible de supprimer les anciennes versions de mon dossier sur le site de la préfecture (Observations 1,4 et 5) ?

La version PDF optimisée est en pièce jointe, vous trouverez sur le lien suivant les version Word et PDF si besoin :

https://drive.google.com/drive/folders/1bR6oZANfbpKaHNsooJL7SV1DBRXOaS_D?usp=sharing

Je reste à votre entière disposition si vous avez des remarques ou des questions,

+ ANNEXE 48

OBSERVATIONS N°49

A l'attention du Commissaire enquêteur.

Veuillez trouver ci joint notre avis sur le projet BORALEX que vous voudrez bien porter au registre de l'enquête publique.

Cordialement,

+ ANNEXES 49-1 ET 49-2

OBSERVATIONS N° 50

je ne reviendrai pas sur la liste très longue des effets néfastes d'implantation d'éolienne près d'habitation . Il y a eu des cas de jurisprudence où les éoliennes ont été arrêtés.l'impact écologique est important car ce nouveau projet se situe dans un couloir migratoire où l'on peut y voir chaque année les oies ainsi que les cigognes faire une halte.

les 11 éoliennes de la picoterie ne fonctionnent jamais à plein régime on peut en voir seulement trois quatre fonctionner en même temps, alors pourquoi en implanté d'autres ?

Peut-être une solution :

Un panneau solaire hybride capable de produire de l'électricité aussi bien sous un soleil de plomb que sous une pluie battante.il suffirait avec l'accord des propriétaires d'installer ces panneaux sur les toits des maisons et sur les hangars assez nombreux dans notre région, ainsi notre environnement serait préservé.

Conclusion : je suis contre le projet éolien qui n'est pas écologique comme on pourrait nous le faire croire , c'est juste pour le profit.

OBSERVATIONS N° 51

Madame Monsieur,

Dans le cadre de la consultation publique concernant le projet d'implantation de 6 éoliennes à Marigny en Orxois et Lucy , je vous informe que je suis contre cette implantation dans ce cadre/paysage historique et magnifique qu'il faut absolument protéger au maximum.

OBSERVATIONS N°52

Ci-joint un complément d'observation.

+ ANNEXE 52

OBSERVATIONS N° 53

Bonjour Mr RIBOULOT

La contribution ci-dessous constitue une première partie

la taille des fichiers devant être contenue et de nouvelles informations m'étant parvenues ce matin lors de votre permanence, quelques précisions sont en cours de rédaction.
Selon ma question et, votre réponse, la recevabilité d'un envoi par mail courre jusqu'à minuit de ce jour

+ ANNEXE 53

OBSERVATIONS N° 54

à Monsieur le commissaire enquêteur, dossier éolien boralex Ouest-Château-Thierry
Monsieur

Je vous prie de trouver ci-joints 3 des 4 fichiers pdf formant ma participation à l'enquête publique se terminant ce jour (introduction, généralités sur l'éolien [et son intégration locale], remarques paysagères)

Je pense pouvoir envoyer cette après-midi mon analyse sur le volet nuisances, dont le problème acoustique.

Vous remerciant par avance pour la lecture de mes remarques je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

+ ANNEXES 54-1, 54-2 ET 54-3

OBSERVATIONS N°55

Madame, Monsieur,

Je n'habite pas dans la région concernée par le projet de parc d'éoliennes du Moulin à Vent mais, y ayant plusieurs familles amies qui m'ont fait apprécier son environnement je vous fais part de quelques remarques sur le projet.

Distance des éoliennes

Une distance de 700m entre la halle de Marigny et l'éolienne la plus proche est annoncée. Ce qui fait 300 à 400m pour les 1ères maisons du village. Concernant "l'ambiance acoustique", le risque de dépassements des seuils réglementaires est annoncé comme modéré. Cela signifie que ce seuil a de fortes chances d'être dépassé et que l'on s'apprête donc à ne pas pouvoir respecter la réglementation française. Pour un critère de cette importance cela me paraît inacceptable. D'autant plus que le village subit déjà des nuisances sonores importantes : chaque passage de TGV lorsque le vent porte donne l'impression d'un décollage d'avion...

D'où ma question : pourquoi se coller ainsi au village de Marigny ?

Richesse économique

La situation géographique proche de Paris donne à Marigny (et ses environs) 2 atouts économiques importants qui vont être mis à mal :

- le tourisme (visites, chambres d'hôtes, ballades dominicales) avec cette campagne splendide et ses très beaux monuments historiques
- le travail à distance : la pandémie actuelle nous montre depuis un an l'intérêt du télétravail mais aussi du déport de petites structures de travail. Je pense qu'une richesse de cette région se trouve dans la proximité avec Paris et que ceci lui permettra ces prochaines années d'accueillir des actifs pour qui l'accès à Paris n'est pas une nécessité quotidienne. D'où l'intérêt de préserver les villages et leur environnement direct.

J'espère que l'enquête d'utilité publique en cours permettra de bien considérer l'ensemble des priorités pour la population en sauvegardant ce qu'il y a de positif pour son avenir.
Bien cordialement,

OBSERVATIONS N°56

Cher Monsieur,

en complément du dossier que je vous ai envoyé samedi, voici deux powerpoint qui apportent quelques éléments visuels, que je vous adresse par deux mails, en ce dernier jour de l'enquête qui est aussi la journée de la femme.

J'étais en visioconférence toute la matinée à Marigny, devant intervenir au conseil académique de mon université, et regrette de n'avoir pu aller vous rencontrer. Et me permets de vous mettre en copie, à l'adresse que vous avez communiquée à mon mari.

Bien cordialement

+ ANNEXE 56

OBSERVATIONS N° 57

Voici le second powerpoint.

Je vous souhaite une belle fin de journée ensoleillée

+ ANNEXE 57

OBSERVATIONS N° 58

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Concernant le projet pré-cité, autorisation d'exploiter un parc éolien sur les communes de Lucy le Bocage et Marigny en Orxois Par la Société Boralex Château Thierry, je vous prie de porter mon observation au registre.

Les lieux choisis pour l'implantation des ces 2 parcs éoliens participent à l'étalement de petites installations, tandis que d'autres sites d'envergure existent déjà et pourraient regrouper les éventuelles nuisances.

Peu à peu, nos paysages ruraux se voient colonisés par des installations de toutes natures, éoliennes ici, centrales à bitume là, etc...

La réglementation vise à réduire l'étalement urbain. L'étalement industriel doit faire l'objet de la même rigueur.

Bien cordialement.

OBSERVATIONS N° 59

Cher Monsieur,

Bien qu'étant très concernée par les questions d'écologie et de transition énergétique, je suis tout à fait opposée à l'implantation d'un parc éolien par la société BORALEX dans le secteur de Marigny en Orxois et de Lucy le Bocage.

De nombreuses éoliennes ont déjà été installées dans cette région et la proposition d'un parc éolien tel que proposé paraît démesurée par rapport aux besoins régionaux. L'éolien a vocation à être local, le transport de l'électricité impliquant des pertes en ligne colossales, il semble donc invraisemblable d'en prévoir un tel développement dans une région qui possède un grand atout touristique et agricole.

De plus, il n'est pas mentionné que les habitants des communes concernés et avoisinantes pourront bénéficier directement d'avantages financiers quant à leur alimentation personnelle en électricité.

En revanche, ces habitants subiront les nuisances tant visuelles qu'acoustiques importantes et le patrimoine naturel et culturel de cette région en sera fortement affecté. L'impact du bruit sur l'être vivant, humain et animal, est étudié depuis relativement peu d'années mais les résultats scientifiques sur la question sont très inquiétants au niveau de la santé mentale et psychique, mais

également sur la vie des espèces animales et notamment migratoires. Implanter des parcs éoliens de cette envergure risque d'avoir des retombées inquiétantes sur l'éco système et sur la santé des habitants concernés. Aucune mesure psychoacoustique en fonction des conditions météorologiques n'est mentionnée dans le rapport qui fait état d'une nuisance "modérée", alors que certains parcs ont été récemment fermés pour des raisons de nuisance sonore.

Etant moi-même propriétaire sur la commune de Marigny, je passe régulièrement depuis mon enfance mes vacances dans cette région et suis de ce fait très concernée par ces questions.

En espérant que vous serez sensible à ces témoignages,

Bien cordialement,

OBSERVATIONS N° 60

Monsieur le Commissaire enquêteur ,

Dans la mesure où je suis propriétaire ,Ferme de Ventelet ,d'une parcelle dénommée "Chemin de Bézu" ,située sur la commune de Marigny en Orxois ,sur laquelle il est projeté d'implanter une éolienne , je ne peux avoir qu'un avis FAVORABLE à cette implantation .

Je tiens à vous informer Monsieur le Commissaire enquêteur ,qu'après avoir été convié à assister à une réunion publique d'information en mairie de Bézu le Guéry , le 13 Février 2021 ,donc en période de Covid , de ma stupéfaction lorsque j'ai constaté que la société Boralex ,un acteur majeur du projet ,était absente ...

Il nous a été imposé un intervenant de Coupru qui représente on ne sait quelle association , qui n'a eu de cesse que de nous exposer bien longuement et sans intérêt comment il avait fait en sorte de bloquer le projet éolien de COUPRU ,sans bien sûr nous proposer une alternative constructive...

Une autre personne s'est également exprimée en tenant des propos totalement fallacieux sur sa situation et sur les conséquences d'un projet éolien tel qu'il est envisagé .

En conclusion ,bien que Monsieur Le Maire de Bézu le Guéry ,s'en défende , l'argumentation de cette réunion a pratiquement été tout le temps à charge ,à part 5 minutes peut-être , où des côtés positifs ont été trouvés à ce projet .

Je vous prie d'agrèer ,Monsieur Le Commissaire enquêteur ,l'expression de mes salutations distinguées .

OBSERVATIONS N°61

à Monsieur le commissaire enquêteur, dossier éolien boralex Ouest-Château-Thierry

Monsieur

Je vous prie de trouver ci-joint le 4ème (et dernier) des fichiers pdf formant ma participation à l'enquête publique se terminant ce jour

Vous remerciant par avance pour la lecture de mes remarques je vous prie d'agrèer, Monsieur, mes sincères salutations.

+ ANNEXE 60

OBSERVATIONS N° 62

Bonjour je suis agriculteur sur la commune de DHUISY voisine de Marigny en Orxois et je ne m'oppose pas à l'implantation d'éoliennes qui plus est si celles-ci remplacent des poteaux électriques aériens et participent à la transition écologique

OBSERVATIONS N° 63

Bonjour,

Habitant de Veully la Poterie, notre environnement visuel et nos paysages sont déjà pollués par un grand parc éolien au nord de notre commune.

Le projet cité en objet va venir polluer notre horizon au Sud Est de notre habitation et sera visible depuis notre terrasse.

De plus, ayant grandi à Bezu le Guery, je suis également fermement opposé à l'implantation des éoliennes à la limite du territoire de la commune qui va terriblement dégrader l'environnement de notre campagne.

Merci de noter mon avis très défavorable au développement de ce projet.

OBSERVATIONS N°64

Bonjour,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au programme d'installation de six éoliennes sur les communes de Marigny en Orxois et Lucy, je vous adresse mon avis défavorable à ces installations.

Celui-ci est motivé par les importantes et irrémédiables nuisances que de telles installations génèrent :

- Nuisances visuelles sur plusieurs kilomètres
- Nuisance sonores en plaine dans un rayon d'un kilomètre

Le passage de la ligne TGV EST à quelques kilomètres et ses nuisances sonores est l'exemple à prendre en considération.

Merci d'éviter l'augmentation de ces nuisances sonores.

Merci de préserver la sérénité et le milieu naturel de nos communes.

Cordialement

OBSERVATIONS N° 65

Bonjour, en raison d'impératifs professionnels, j'ai été dans l'impossibilité de me déplacer en Mairie afin de participer à la consultation concernant la construction des éoliennes non loin de notre village, j'envoie donc mon avis par le mail qui a été communiqué.

Sans entrer dans les extrêmes, je suis pour le bio, pour l'énergie verte, pour la baisse du CO2, pour une agriculture responsable, nous faisons attention à ce que nous achetons, mangeons, bref, à notre échelle nous essayons d'apporter notre pierre à un avenir moins pollué et moins polluant. Je ne suis ni un détracteur ni un partisan de la fission nucléaire, je suis réaliste : on ne peut pas s'en passer. De même, je n'ai rien contre l'énergie éolienne qui a sa raison d'être et, si l'éolien était l'eldorado électrique que nous vantent leurs promoteurs, je ne m'y opposerais pas, mais, il faut être honnête et réaliste, ça ne fonctionne pas chez nous et ce n'est qu'une histoire de sous et de crédit CO2.

Notre foyer sis à Marigny en Orxois est donc opposé à ces constructions parce que : les éoliennes dans notre région n'ont aucun intérêt sinon enrichir ceux qui les construisent, elles polluent le paysage, elles pollueront après démantèlement, elles vont nous coûter une fortune à démanteler, et leurs promesses de rendement est un tissu de mensonges. Je vais argumenter à l'aide d'éléments issus d'articles de publications scientifiques objectives (Science, Nature, Science et Vie, Ecoscience entre autre). Je vais tâcher de faire court, je vais prendre des exemples réels et concret, des chiffres avérés et éviter de tomber dans la caricature.

Pour commencer, je pose une question : le constructeur de l'éolienne laisse un dépôt de garantie pour gérer le démantèlement de l'éolienne si jamais il ne peut pas l'organiser (ce qui est quasi systématiquement le cas en France). Récemment, dans le Var, où se pose le problème du démantèlement, une clause à laquelle personne n'avait fait attention lors de la signature avec le promoteur, impose au village ayant octroyé l'autorisation d'implantation de participer au démantèlement. D'après les chiffres obtenus aux USA (grands parcs éoliens), Allemagne, Danemark, le démantèlement d'une éolienne de 120M de haut est de l'ordre de 300 à 400 000 euro. Le recyclage n'est pas compris dans ce prix bien entendu. Un camion-grue capable d'assurer la

dépose d'une pale, c'est 7 à 10K€ jour. Il y a 3 pales, la main-d'œuvre, les convois exceptionnels pour transporter les pales, le mât, le moteur, casser les 400T de béton, et ce n'est que le début. Qu'est-il prévu à Marigny-en-Orxois, quels accords, quelles véritables garanties, quelle est la teneur du contrat à ce propos ?

Ceci dit, parlons technique et intérêt des éoliennes.

Premier point : une turbine d'éolienne ne commence à tourner qu'avec un vent soufflant à 10-15 km/h, elle atteint sa puissance maximale à 40-45 km/h, puis s'arrête au-delà de 90 km/h pour épargner sa structure. Résultat : le parc éolien français ne fournit que 22 % de sa puissance théorique (contre 80 % pour une centrale nucléaire) ; un peu comme si les éoliennes tournaient à bloc durant deux mois et demi, puis restaient immobiles le reste de l'année ! Voilà pourquoi on voit si peu tourner les éoliennes.

Deuxième point, la raison d'être des éoliennes se résume ainsi : elles fournissent de l'électricité en se substituant, au gré du vent, aux centrales thermiques à charbon, au fioul ou au gaz, grandes émettrices de CO2.

Problème, cette belle idée est plus ou moins réalisable selon le bouquet énergétique dans lequel elles s'intègrent. L'Allemagne et le Danemark, où l'énergie fossile s'impose à plus de 60 %, se prêtent à merveille à ce schéma. En revanche, la production thermique en France ne fonctionne qu'à la marge, elle ne représente qu'une part restreinte de la production totale dont la vocation est de répondre aux variations de la demande. Et, il n'y a aucune raison pour que les caprices du vent concordent avec ce régime de fonctionnement !

Quant à substituer l'énergie produite par les centrales nucléaires, c'est tout simplement ubuesque, totalement irréalisable et inimaginable, d'une part pour la raison indiquée ci-dessus : l'éolien ne produit pas en fonction de la demande et on ne sait pas stocker de telle quantité d'énergie, ensuite, pour égaler la puissance d'une centrale nucléaire, le coût en éoliennes serait inimaginable.

Comme nous parlons du vent, parlons-en dans la région : le parc ouest de Château-Thierry a été prévu/vendu pour un fonctionnement de 2600h à l'année (la moyenne départementale étant de 2006h selon l'EDF, c'est donc un joli chiffre avancé par le promoteur), au final, le parc tourne actuellement moins de 700h à l'année. Aïe. Eh oui, rien d'étrange à ça, la force et la constance des vents, c'est en mer et sur le littoral, bien loin de Marigny-en-Orxois.

Pour terminer, abordons le recyclage et le nerf de la guerre qu'est le CO2, alibi de toutes les justifications des Conseils Municipaux et promoteurs.

Les pales des éoliennes sont constituées de matériaux composites thermodurcissables époxy ou polyesters renforcés de fibres de verre et pour les plus récentes de fibres de carbone. Le recyclage des composites thermodurcissables est très difficile, voire impossible à mettre en œuvre, concernant la fibre de carbone, on l'enterre, on ne la recycle pas, il n'y a pas de filière capable de le faire. L'éolien est le troisième plus gros marché consommateur de carbone en France et, quoiqu'en disent les promoteurs, les pales, on les enterre, on ne sait pas quoi en faire d'autre. On reparle du dépôt de garantie ? Parce que, imaginez un instant la taille des pales, comment est-ce que ça se transporte, se découpe (il y a des scies géantes qui ont été inventées pour ça, coût à la journée : exorbitant). Comprenez bien qu'on ne sait pas recycler les pâles des éoliennes et que si un jour on sait, ce qui n'est pas dit, le coût sera élevé, encore une fois, bien plus élevé que le pauvre dépôt de garantie du constructeur, simple miroir aux alouettes. Quand au coût en CO2... (démantèlement, transport des pâles, du moteur (lui est recyclable, mais pour un cout financier et en CO2 monstrueux !), mât, excavation, 400T de béton à détruire, etc.), pour ceux qui désirent se cacher derrière une pseudo écologie dont ils ne connaissent que le nom, est-ce véritablement la peine d'épiloguer ? Le débat autour du CO2 est aujourd'hui éminemment politique, on plante une éolienne pour "acheter" du CO2 pour se donner le droit de polluer par ailleurs, comme les avioneurs qui plantent des arbres pour compenser le CO2 émis par leurs avions. Bref, ce n'est pas parce qu'on a une plante verte dans son jardin que la fumée noire qu'on produit la combustion de son diesel est compensée. Malheureusement, on en est là, et, tant que nous ne feront rien à notre niveau, ça n'a pas de raison de s'arrêter. Les maires et conseils municipaux, plutôt que de céder aux sirènes et promesses des promoteurs éoliens devraient prendre le temps de la réflexion et agir en bon père de famille. Xavier

Bertrand, président de la région l'a, lui, bien compris, je vous rappelle qu'il a proposé de créer des referendums locaux pour les implantations d'éoliennes.

Je laisse à d'autres le soin de parler de la proximité des habitations, de la ruine des paysages et de l'écosystème.

Bien à vous.

OBSERVATIONS N° 66

Bonne soirée

+ ANNEXE 66

OBSERVATIONS N° 67

Monsieur,

Veillez recevoir en pièce jointe ma contribution à l'enquête concernant le parc éolien Ouest Château-Thierry.

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement

+ ANNEXE 67

OBSERVATIONS N° 68

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-joint ma lettre personnelle d'observations sur le projet éolien BORALEX OUEST CHATEAU-THIERRY.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous y porterez.

Bien cordialement,

+ ANNEXE 68

OBSERVATIONS N°69

Monsieur le préfet,

Je souhaiterais vous faire part de mon inquiétude concernant le projet d'éolienne de Martigny-en-orxois, en effet, j'avais entrepris une opération de construction de 7 maisons sur un terrain de la commune qui avait reçu un avis favorable du maire (il voyait d'un bon oeil l'arrivée de famille pour repeupler l'école du village et l'augmentation des taxes foncières) et des architectes bâtisseurs de France qui ont validé le projet. Il s'agit d'un projet d'un budget total de plus d'un million d'euro avec construction en bois local et performance énergétique du bâtiment etc. Le projet d'éolienne surdimensionné, les nuisances sonores et visuelles associées me contraignent à annuler ce projet. L'arrivée d'un champ d'éolienne dans une zone déjà sinistrée et frappée de plein fouet par le chômage élimine tout espoir de redynamisation du territoire qui me semblait essentielle.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Très Cordialement

OBSERVATIONS N° 70

Objet : rejet de l'implantation d'un nouveau parc éolien

Monsieur le préfet,

Résidant à Lille mais étant propriétaire de deux maisons sur la commune de Marigny en Orxois, j'ai pris connaissance du futur projet d'implantation d'un nouveau parc éolien, Programme concernant l'implantation de six éoliennes à Marigny et Lucy.

Société BORALEX

Depuis plusieurs années, la région Hauts-de-France est le terrain de multiples projets éoliens. A ce jour, plus de 1500 éoliennes sont déjà en place, 800 ont été autorisées mais non encore construites et 733 projets sont en cours d'instruction. Certains territoires sont littéralement saturés.

S'il est clairement démontré aujourd'hui que cet équipement n'est pas la réponse adéquate à la transition climatique, son implantation déraisonnable est sans contexte, et à plusieurs titres, un désastre pour notre région :

- Nuisances visuelles et sonores importantes
- Dégradation des sols et des paysages régionaux pour une durée indéterminée
- Impact négatif sur l'attractivité touristique
- Cause de dégâts majeurs pour la faune et la flore du territoire
- Dépréciation immobilière sans précédent pour les zones concernées
- Aucun bénéfice pour la création d'emploi sur les secteurs sélectionnés

Dès lors, je tiens à vous exprimer ma profonde inquiétude quant à la possibilité de voir aboutir la construction d'un nouveau parc, dont les effets négatifs seront dévastateurs pour un territoire que j'affectionne tout particulièrement. Aujourd'hui, je m'oppose fermement à ce projet.

Je vous remercie vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier et des mesures que vous voudrez bien mettre en œuvre pour réfuter son aboutissement.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

OBSERVATIONS N° 71

Je m'oppose vivement au projet pour les raisons suivantes:

1/ le projet contredit l'aménagement régional éolien et la politique régionale;

2/ il s'inscrirait, s'il était retenu, dans un contexte éolien arrivé à saturation, qui montre l'encerclement du village de Marigny et de ses alentours;

3/ il risque de dénaturer un paysage fortement ancré dans une longue histoire paysagère rurale, riche en monuments inscrits ou classés et en sites célèbres par les écrivains et les artistes, sur la base d'une étude insuffisante à cet égard (absence de recherche bibliographique sur les enjeux patrimoniaux du site d'implantation envisagée) ;

4/ le parti du grand éolien apparaît incongru et démesuré au regard du territoire, de ses ressources et de ses projets de développement dans l'agri-tourisme

5/ l'élaboration du dossier est problématique: nombreuses lacunes, partialité des conclusions, insuffisances...

6/ Absence d'un document de présentation à destination du public, les seuls documents disponibles étant les pdf de l'instruction administrative du dossier, ainsi qu'une courte brochure d'annonce publicitaire

OBSERVATIONS N° 72

Bonjour,

Je m'oppose au projet éolien dans l'ouest Château Thierry Boralex car notre paysage est déjà saturé en éoliennes. Il me semble que l'on pourrait répartir un peu l'éolien sur l'ensemble du territoire.